

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 24 novembre 2008 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, en ajournement de l'assemblée tenue le 4 novembre 2008, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Yvon Therriault

formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond,

AFFAIRES DIVERSES

- **2131 – 2008** – **Situation financière de la Municipalité** – Rapport du Maire;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que soit accepté le rapport du Maire sur la situation financière de la Municipalité tel que reproduit ci-dessous :



VILLE DE DANVILLE

RAPPORT DU MAIRE

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, est donné le rapport sur la situation financière de la Municipalité;

RÉSUMÉ 2007

Les états financiers préparés par les vérificateurs pour l'année 2007 indiquent des revenus de \$4,134,210.00 et des dépenses de \$4,400,250.00 pour un excédent des dépenses sur les revenus de \$266,040.00 dont \$120,854.00 ont été payées d'une part par les fonds réservés et \$145,186.00 ont été payés à même le surplus libre duquel une somme additionnelle de \$139,584.00 a été réservée pour l'exercice financier 2008.

ESTIMATION 2008

Tenant compte du budget adopté pour l'année 2008, de la situation en date du 1^{er} octobre 2008, les projections faites pour les derniers mois de l'année laissent entrevoir de terminer l'année tel qu'il appert au tableau ci-dessous:

REVENUS	Budget 2008	État 01/10/08	Prévisions finales
Revenus de taxes	2 590 279	2 582 313	2 585 313
Revenus de source locale	588 021	586 058	890 776

REVENUS	Budget 2008	État 01/10/08	Prévisions finales
En lieux de taxes	17 553	9 711	17 553
Transferts inconditionnels	281 200	253 818	282 035
Transf./subv. conditionnels	337086	265 435	437 397
Appropriation surplus/réserve	139 584	106 193	228 984
TOTAL	3 953 723	3 803 528	4 442 058
DEPENSES	Budget 2008	État 01/10/08	Prévisions finales
Administration générale	562 976	438 128	549 461
Sécurité publique	461 438	403 934	441 158
Transport Routier	1 278 080	1 189 385	1 358 239
Hygiène du milieu	646 072	525 271	646 073
Aménagement & Urbanisme	222 558	198 338	229 635
Loisirs & Culture	312 273	276 712	311 732
Remboursement de la dette	266 968	214 823	266 823
Activités d'investissements	203 358	556 937	638 937
TOTAL	3 953 723	3 803 528	4 442 058

Malgré l'appropriation de réserves pour la réalisation de certains projets spécifiques, l'appropriation de sommes en provenance du surplus libre devrait s'avérer supérieure à ce qui avait été prévu initialement au budget 2008 et ce en raison d'achat ayant trait particulièrement à la sécurité publique.

C'est ainsi qu'en 2008 nous avons réalisé d'importants travaux de pavage sur plusieurs rues dans différents secteurs de la Municipalité tout en continuant l'amélioration de notre réseau routier par le biais de rechargement. Le réseau d'égouts et le pluvial de la partie urbanisée a été amélioré de façon importante et le service d'urbanisme a été grandement amélioré.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Tel que prescrit à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, mentionnons que la rémunération annuelle des membres du Conseil se lit comme suit :

	Rémunération	Allocation de dépenses
Maire	11 241.36	5 620.80
Conseiller	5 620.80	2 810.40

CONTRATS MUNICIPAUX

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la Loi sur les Cités et Villes, la liste des fournisseurs ayant contracté avec la municipalité entre le 01/11/07 et le 31/10/2008 pour d'un minimum de \$2,000.00 pour un total supérieur à \$25,000.00 ou de \$25,000.00 et plus se lit comme suit:

Aréna Connie Dion	Participation au hockey mineur & autres	30 813.80
Construction DJL	Travaux de pavage	108 143.33
GFI Solutions Affaires	Informatique	31 235.50
Groupe Ultima	Assurances municipales	101 264.00
Pétroles Irving	Diesel – huile à chauffage	186 428.05
Pièces de camions Nadeau	Véhicule	51 666.27
Sel Warwick	Abat poussière & sel à déglçage	47 695.79

Services mécaniques RSC	Pièces et mécanique	49 978.97
Sintra Inc.	Divers travaux de pavage et voirie	150 404.12
Transport Yergeau	Ordures et récupération	211 019.85

INDICATEURS DE GESTION 2007

Nous déposons en annexe du présent rapport, le résultat des indicateurs de gestion pour l'exercice financier 2007. Le nombre et le type d'indicateurs de gestion pour 2007 n'étant pas les mêmes que pour les années précédentes il n'a pas été établi de comparatif avec les années précédentes. Ce document étant public, toute personne pourra en prendre connaissance aux bureaux de la Municipalité.

PRÉVISIONS 2009

Pour 2009, la quantité d'infrastructures à laquelle nous devons apporter des réparations telles la tour incendie, la toiture du centre communautaire, la réalisation d'un terrain de tennis, l'amélioration de certains parcs, la réparation de la piscine extérieure comparé à la projection des revenus ne nous permettent pas d'entrevoir le lancement de nouveaux services ou la constructions de nouvelles infrastructures et ce malgré un certain regain du développement domiciliaire. Le tout sans compter une hausse probable de la tarification pour la cueillette des ordures et des matières recyclables à l'égard desquels les soumissions seront demandées pour les 3 prochaines années.

Au cours des prochaines semaines le Conseil aura à déterminer les objectifs réalisables et essentiels pour la prochaine année de manière à ne pas augmenter de façon indue le fardeau fiscal des contribuables et les conclusions de cet exercice seront dévoilées lors de l'adoption du budget prévue pour le 22 décembre 2008.

Donné à Danville le 24 novembre 2008

Jacques Hémond, Maire

ADOPTÉ

- **2132 – 2008 – Rapport du Maire** – Diffusion du rapport du Maire;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que le rapport du Maire, tel que permis par la Loi, soit distribué en le publiant dans le journal Les Actualités en lieu et place d'une distribution à chaque adresse civique sur le territoire de la Municipalité.

ADOPTÉ

- **2133 – 2004 – Lac Denison** – Suivi des rencontres avec la Municipalité de Cleveland d'une part et certains résidents du secteur du Lac Denison d'autre part;

Considérant que la Loi permet la mise en place d'une Régie inter-MRC pour solutionner la problématique de la présence du barrage sur le territoire de la Ville de Danville alors que la majorité des bénéficiaires du barrage et du plan d'eau en résultant sont situés sur le territoire de la Municipalité de Cleveland;

Considérant qu'il y a lieu d'identifier dès à présent l'acceptabilité ou non de cette solution par chacune des parties concernée avant d'envisager toute autre solution;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Ville de Danville, avant de se prononcer sur toute autre solution et de manière à connaître la position de chacun des parties concernées (Ville de Danville et Canton de Cleveland) :

- 1° Indique dès à présent son accord à ce que soit mise en place une Régie inter-municipale (M.R.C.) pour solutionner la problématique de la gestion du Lac Denison résultant de la présence du barrage sur le territoire de la ville de Danville et du questionnement quant à sa propriété le tout en relation avec le fait que la majorité du plan d'eau en résultant tout comme le nombre de propriétaire concernés se retrouvent sur le territoire de la Municipalité du Canton de Cleveland; et
- 2° Demande à la Municipalité du Canton de Cleveland de se prononcer de façon officielle sur l'acceptabilité de la proposition de mise en place d'une Régie inter-municipale (M.R.C.) pour solutionner cette problématique.

ADOPTÉ

- **2134 – 2008 – 150^{ième} anniversaire de la ville de Danville** – Nomination du Président;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Ville de Danville nomme Monsieur Everett Taylor à titre de Président du comité chargé de l'organisation des activités devant souligner le 150^{ième} anniversaire de fondation de la ville de Danville.

ADOPTÉ

- **2135 – 2008 – Concertation Danville et 150^{ième} anniversaire;**

Considérant que la Ville de Danville contribue au fonctionnement de « Concertation Danville Inc. » à raison d'une somme de \$28,000.00;

Considérant que la coordonnatrice de « Concertation Danville Inc. » possède les ressources matérielles et les connaissances inhérentes à l'organisation des célébrations du 150^{ième} anniversaire;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la coordonnatrice de « Concertation Danville Inc. » soit autorisée d'agir à titre de personne ressource et de coordonnatrice du Comité du 150^{ième} anniversaire de la Ville de Danville aux conditions suivantes :

- 1° Agir selon les directives du Président du Comité du 150^{ième} anniversaire de la Ville de Danville; et
- 2° Aviser le Président de ce même Comité dans l'éventualité où elle considérerait que les tâches demandées excèdent les limites du mandat confié ainsi que le Conseil d'administration de « Concertation Danville

Inc. » qui devra communiquer avec le Conseil de la Ville de Danville pour prendre toutes nouvelles ententes pouvant s'imposer.

ADOPTÉ

- **2136 – 2008 – Bibliothèque municipal** – Repas des Fêtes de bénévoles;

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité contribue à raison de 3 bouteilles de vin à l'effigie de la Municipalité pour le repas des Fêtes des bénévoles oeuvrant au fonctionnement de la bibliothèque municipale.

ADOPTÉ

- **2137-2008** - Omis

- **2138 – 2008 – Village relais** – Comité de vigie;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que le Comité de vigie de « Village-Relais » soit considéré comme un Comité aviseur pour toute décision ayant trait à tout type d'aménagement, de signalisation ou implantation d'infrastructure en milieu urbain et visant à accroître ou identifier les services disponibles ou mis en place pour les gens de passage sur le territoire de la Municipalité.

ADOPTÉ

- **2139 – 2008 – Cautionnement** – Dossier du Centre récréatif Connie Dion;

CONSIDÉRANT que la Municipalité en regard du Centre récréatif Connie Dion et de ses demandes de participation hypothécaire et énergétique a toujours appliqué une proportion de 1/3 pour elle et 2/3 pour la ville d'Asbestos et ce en considération du rôle d'évaluation de chacune des municipalités;

CONSIDÉRANT que le projet d'agrandissement du Centre récréatif Connie Dion suppose un emprunt auprès de la Caisse Populaire des Métaux Blancs au montant de \$100,000.00 avec cautionnement de la part des Municipalités d'Asbestos et de Danville;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a accepté de cautionner la dite somme pour un montant maximum de \$49,999.99 ce qui représenterait les 2/3 du cautionnement total;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme que :

- 1° La Ville de Danville accepte de cautionner de façon proportionnelle la dite somme jusqu'à concurrence du 1/3 du cautionnement total pour un maximum de \$25, 000.00; et

- 2° Dans l'éventualité où le prêteur venait à exercer son recours contre les cautions, le montant dont pourrait être redevable la Ville de Danville ne saurait excéder en aucun cas la demie de ce que la Ville d'Asbestos serait appelée à payer en vertu de ce cautionnement; et
- 3° Que le Maire et le directeur général soient autorisés de signer pour et au nom de la Municipalité les documents requis pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**